

J'espère ne pas passer pour un délinquant lorsque j'irais me promener en forêt !!!!

Je ne vois pas où est le mal de circuler avec des engins motorisés dans le parc

J'ai des sapinières et des prairies, ça ne me dérange pas que des gens circulent sur mes terrains privés et je n'ai jamais vu de dégradations hormis des poubelles oubliées par des gens qui ont pic niqués

Nous habitons un lieu non pollué, très peu peuplé et si cette loi passe je pense qu'il va y avoir une exode rurale, déjà qu'il y a très peu d'habitant

L'impact économique risque d'être très affecté à cette révision de la chartre du parc naturel régional du livradois forez

Les locaux respectent la nature

Une éducation à l'école pourrait être envisagée pour réaliser des suivis de biodiversités sur le territoire, les petits étant notre avenir

En espérant qu'ils connaissent un jour nos jolis chemins qui malgré tout se referment et cachent diverses petites régions naturelles

